

Bioéconomie territoriale, levier de résilience agricole

2 avril 2025

Les points clés

Intervenants :

Charles MEAUDRE, président, Agridées

Bernard CHAUD, président, Association Chimie du Végétal (ACDV)

Sophie MARQUIS, Déléguée générale, Agridées

Marie-Cécile DAMAVE, Responsable innovations et affaires internationales, Agridées

Caroline PETIGNY, Directrice durabilité, Afyren

Geoffroy DELVINQUIER, Adjoint exécutif du directeur général et responsable marketing, Futerro

Frédéric IMBERT, Directeur R&D, Alliance BFC et président, Agronov

Nathalie FICHAUX, Directrice, InterChanvre

Sophie MAYER, Déléguée générale, Cipalin

Patrice DANDO, DPA Expertise conseil, Président commission agriculture, Conseil national de l'Ordre des experts comptables

Oana NEAGU, Directrice des affaires générales, Copa-Cogeca

Cet Agridébat s'est tenu à l'occasion de la publication de la Note cosignée par Sophie MARQUIS et Marie-Cécile DAMAVE « [Bioéconomie territoriale, levier de résilience agricole](#) ».

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|---|
| CADRAGE DE LA BIOECONOMIE | 2 |
| DES IMPACTS ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX BENEFIQUES | 2 |
| LES LEVIERS DE RESILIENCE POUR LES AGRICULTEURS | 3 |
| DES PROJETS ANCRÉS DANS LES TERRITOIRES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE | 4 |
| COMPLEMENTARITE ET INTERDEPENDANCE ENTRE VALORISATIONS ALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES | 5 |
| POLITIQUES PUBLIQUES FRANCAISE ET EUROPEENNE : UN NOUVEAU MOMENTUM ? | 5 |

CADRAGE DE LA BIOECONOMIE

La bioéconomie, c'est le mariage réussi de l'agriculture et de l'industrie, et la collaboration entre Agridées et l'ACDV est une bonne illustration des synergies possibles et efficaces en la matière, fédérant les acteurs de l'amont (production agricole) et de la transformation.

Sophie MARQUIS a rappelé que le concept de bioéconomie n'était pas toujours forcément bien connu, et que sa définition a pu évoluer au fil des ans et des contextes. Il s'agit en fait de l'économie du vivant, de l'économie biosourcée. Elle regroupe de nombreuses activités économiques qui mettent en valeur de manière durable les ressources issues de la photosynthèse. Son approche est holistique. C'est également une autre façon de voir l'économie, faisant la part belle à la circularité, avec des ressources renouvelables, apportant des solutions durables pour relever les défis environnementaux et sociétaux. Comme indiqué dans la Note tout juste parue, la bioéconomie apporte des réponses à plusieurs souverainetés : alimentaire, industrielle, énergétique.

DES IMPACTS ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX BENEFIQUES

Charles MEAUDRE a rappelé le rôle clé de l'agriculture en tant qu'arme politique et stratégique. Selon Sophie MARQUIS, la bioéconomie constitue un enjeu majeur pour la transition écologique et le développement économique de nos régions en remplaçant les ressources fossiles par la biomasse, permettant de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**.

Dans les cas des entreprises AFYREN et de FUTERRO, ce sont les coproduits de la transformation de biomasses dites alimentaires qui sont transformés pour des **marchés multiples**. Cela permet de diversifier les valorisations de biomasses agricoles ayant une taille importante pour l'économie française et européenne (le blé et la betterave sucrière) pour produire des molécules biosourcées habituellement obtenues par la chimie de synthèse pétrosourcée. Les deux entreprises contribuent donc à la « **défossilisation** » de l'économie. Pour sa part, Caroline PETIGNY a indiqué que la production d'acides organiques biosourcés par la technologie d'AFYREN permet de réduire significativement leur empreinte carbone. En effet, celle-ci est 5 fois moins élevée pour les acides organiques produits par AFYREN que pour leurs homologues issus du pétrole. Elle a par ailleurs insisté sur la gestion efficace et sobre de l'eau dans l'usine. Ces propriétés répondent à la demande des clients d'AFYREN qui souhaitent améliorer leurs formules et décarboner leur scope 3 (empreinte environnementale indirecte, c'est-à-dire de leurs fournisseurs).

Sophie MAYER et Nathalie FICHAUX, représentant les interprofessions des filières lin et chanvre, ont insisté sur le fait que ces dernières présentaient l'avantage d'être « **zéro déchet** », valorisant l'ensemble de la plante pour différents marchés alimentaires et non-alimentaires. Même les poussières de chanvre sont valorisées en énergie (par méthanisation et combustion) et en compost, tandis que la terre et les débris végétaux sont compostés pour le lin. Les différents exemples illustrent la contribution de la bioéconomie à l'économie circulaire.

LES LEVIERS DE RESILIENCE POUR LES AGRICULTEURS

Charles MEAUDRE a rappelé qu'il était nécessaire de **préserver la compétitivité de l'entreprise agricole** pour être résilient et continuer à avancer dans des conditions difficiles. Pour lui, la bioéconomie est porteuse d'un nouveau modèle économique, permettant à l'entreprise d'aller chercher de nouveaux marchés, de la valeur, de nouvelles opportunités. Finalement, c'est un moyen de valoriser du foncier qui n'est pas forcément valorisable avec d'autres productions de biomasse.

Les contrats, pour plus de sécurité et de visibilité à moyen terme : comme l'a indiqué Frédéric IMBERT, les 164 agriculteurs engagés dans Sécalia font partie des partenaires du projet, avec l'Alliance BFC, Nature Energy (filiale de Shell) et le Crédit Agricole. Ils sont engagés sous contrat de 15 ans avec une garantie de rémunération permise par une garantie du prix du biogaz. De même, Nathalie FICHAUX et Sophie MAYER ont souligné que les agriculteurs producteurs de chanvre et de lin sont tous sous contrats avec les transformateurs pour la valorisation de leur production dans les filières.

La résilience économique des entreprises agricoles étant liée au revenu retiré de leurs activités, InterChanvre a lancé un système de **Paiements pour services environnementaux (PSE)** à l'automne 2024 afin que les propriétés environnementales de la culture de chanvre (qualité de l'eau, stockage de carbone et biodiversité) soient mieux valorisées pour les agriculteurs, de manière compatible avec le Label bas carbone. Une fois financés par des entreprises privées dans le cadre de leur scope 3, ces PSE devraient rendre la culture de chanvre plus rentable pour les agriculteurs. En effet, Nathalie FICHAUX a expliqué que, malgré ses vertus écologiques, la marge de cette culture pour les agriculteurs n'était à ce jour pas supérieure à celle des légumineuses. Pourtant, selon elle, la culture d'1 ha de chanvre permettrait d'éviter d'émettre 1 tonne de carbone et de séquestrer 1 tonne de carbone.

Des filières soutenues par des marchés dynamiques : les demandes en **gaz vert**, en matériaux pour le marché de la **construction** (isolants, béton de chanvre) et pour le marché du **textile** (fibres longues de chanvre et de lin) stimulent ces secteurs. Nathalie FICHAUX a expliqué qu'aujourd'hui, pas moins de 11 % des isolants sur le marché de la construction sont biosourcés. Cela a conduit à une forte augmentation des surfaces cultivées en chanvre, qui ont triplé en 10 ans, pour atteindre 23 600 ha en 2024 chez plus de 1 550 agriculteurs. D'ici 2030, les surfaces devraient encore doubler. De son côté, Sophie MAYER a expliqué que les surfaces plantées en lin ont augmenté de 128 % entre 2014 et 2024 : plus de 10 000 exploitations agricoles ont cultivé du lin sur 162 000 ha en 2024, et un record de 200 000 ha devrait être atteint en 2025.

Les **démarches collectives** permettent de sécuriser les projets, comme constaté dans la Note. Ainsi, Sophie MAYER a expliqué que l'Alliance européenne du lin et du chanvre contribue à la structuration des filières lin et chanvre, apportant de la visibilité sur l'évolution des marchés pour orienter les acteurs de la production sur les quantités et qualité des produits demandés. C'est ainsi que les démarches de certification de qualité et d'origine se mettent en place pour répondre au marché et consolider la production amont. De même, les collectifs organisés en coopératives

agricoles portent les projets (comme dans le cas de l'Alliance BFC avec Sécalia), mutualisent le risque et investissent dans des outils de transformation. Par exemple, la coopérative CAVAC a investi plus de 26 millions d'euros dans un outil de valorisation du chanvre. Nathalie FICHAUX a insisté sur la nécessité de « chasser en meutes » pour lever les freins sur les matériaux biosourcés, dans un esprit de solidarité entre filières.

Patrice DANDO a illustré le rôle des experts comptables pour accompagner et éclairer les agriculteurs dans leurs choix stratégiques de diversification, en termes **juridiques, économiques, fiscal et social** notamment. Leur travail de veille réglementaire internationale leur permet également d'être au fait des outils de financement et des conditions à respecter pour développer leurs projets sur la base d'un prévisionnel solide.

DES PROJETS ANCRÉS DANS LES TERRITOIRES ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Plusieurs intervenants ont illustré un des messages de la Note publiée par Agridées et l'ACDV : la nécessaire **pertinence des projets dans les territoires**, avec de la biomasse disponible localement à des conditions agropédoclimatiques favorables, ainsi que l'implantation d'usine de transformation alimentaire et ou non-alimentaire à proximité, dans des territoires qui peuvent offrir des aides locales.

Les deux projets industriels présentés sous forme de pitch par Caroline PETIGNY et Geoffroy DELVINQUIER, représentant respectivement les sociétés AFYREN et FUTERRO, sont comparables par leur **ancrage territorial, leur implantation sur des sites industriels pré-existants et leur engagement dans l'économie circulaire**.

AFYREN est implanté en Grand Est sur la plateforme industrielle de Carling Saint Avold. FUTERRO a choisi de s'installer en Normandie, dans la zone industrielle de Port Jérôme 2, sur l'axe Seine entre Le Havre et Rouen. Ainsi, les deux bénéficient des infrastructures existantes (mutualisation des flux, traitement de l'eau), de la forte dynamique industrielle locale, ainsi que d'une main-d'œuvre qualifiée abondante.

Par ailleurs, les **approvisionnements en coproduits agricoles** des deux usines se font en local : déjà opérationnel dans un périmètre de 250 km autour du site d'AFYREN pour les pulpes et mélasses de betterave sucrière, et en devenir pour FUTERRO, qui a signé un partenariat avec la coopérative Tereos pour un approvisionnement en coproduits de blé certifié durable. Les deux sociétés transforment la matière première par fermentation, en acides organiques biosourcés pour AFYREN, et en acide polylactique (PLA) pour FUTERRO, et leurs clients sont européens.

Sécalia, méthaniseur grande échelle réalisée par l'Alliance BFC (Union de coopératives), a été présentée par Frédéric IMBERT. Il est implanté en Bourgogne Franche-Comté, dans le département de la Côte d'Or, et plus précisément dans le Châtillonnais. C'est sur ce territoire que sont implantés les 164 agriculteurs qui alimentent le méthaniseur avec du seigle implanté sur plus de 5000 ha de cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), représentant 15 % de leur

rotation. Ce territoire a été choisi pour ce projet car il est situé en **zone intermédiaire** où la simplification des rotations et les aléas climatiques ont conduit à des **impasses techniques** agronomiques et à une recherche de **sécurisation des revenus**. Les productions de Sécalia retournent aux acteurs du territoire : biogaz injecté destiné à chauffer les habitants et digestat comme matière fertilisante pour les agriculteurs coopérateurs de l'Alliance BFC.

L'ancrage territorial des filières lin et chanvre, avec des **liens étroits entre les maillons de la production et de la transformation**, a été illustré par Sophie MAYER et Nathalie FICHAUX. La France est ainsi leader de la production européenne pour des deux plantes, non seulement pour des raisons agro-pédo-climatiques, mais également parce que les outils techniques et industriels permettant la mise en culture (agroéquipement spécifique) et la transformation sont implantés et développés dans ces territoires. Il existe ainsi 24 entreprises de teillage de lin employant 1 500 salariés dans le quart Nord-Ouest de la France ainsi que 7 chanvrières (et 4 en construction) avec 300 salariés sur différents territoires français.

COMPLEMENTARITE ET INTERDEPENDANCE ENTRE VALORISATIONS ALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES

Bernard CHAUD a rappelé que, malgré les oppositions soulevées ces dernières années entre valorisations alimentaires et non-alimentaires de la biomasse agricole, de tout temps l'agriculture a fourni non seulement de la nourriture, mais également de l'énergie pour la traction, de quoi nous vêtir, des colorants, des matériaux de construction notamment. Précisant qu'il n'était pas question de substituer du jour au lendemain tous les dérivés du pétrole par des produits de l'agriculture, il a en revanche insisté sur le fait que les produits biosourcés allaient nous aider à réduire nos consommations de produits issus du pétrole. En fin de compte, le non-alimentaire est bon pour l'équilibre de l'agriculture et ce qui est bon pour l'agriculture est bon pour l'alimentation, a-t-il conclu. C'est donc un **équilibre gagnant-gagnant** !

Les acides organiques produits par AFYREN ont des usages dans des marchés alimentaires (humains, animaux) et non-alimentaires (cosmétique, pharmacie, biocontrôle, lubrifiant, science des matériaux), en complémentarité aux usages alimentaires de la biomasse de betterave sucrière transformée. De même, le PLA que produira l'usine de FUTERRO alimentera le marché des bioplastiques, en complémentarité aux usages alimentaires de la biomasse de blé.

Les **valorisations du lin et du chanvre sont multiples, tant alimentaires (graines) que non alimentaires** (textile, chimie, composites, isolation, paillage), ont précisé Sophie MAYER et Nathalie FICHAUX.

POLITIQUES PUBLIQUES FRANCAISE ET EUROPEENNE : UN NOUVEAU MOMENTUM ?

Alors que la Commission européenne avait publié sa première stratégie en matière de bioéconomie en 2012, et sa mise à jour en 2018, elle n'avait pas été réactualisée depuis, même dans le cadre du Green Deal de 2019. Cependant, ces dernières années les États membres de l'Union européenne

ont travaillé à leurs stratégies nationales et à leurs plans d'action, dont la France. Avec la nouvelle Commission en place, c'est la Direction générale de l'environnement, et non plus celle de la Recherche, qui a la charge de ce dossier, a indiqué Oana NEAGU.

Cette dernière a indiqué que la Commission européenne a ouvert le 31 mars 2025, et jusqu'au 23 juin prochain, une consultation publique intitulée "Vers une bioéconomie circulaire, régénérative et compétitive" afin d'élaborer la future stratégie européenne pour la bioéconomie, annoncée pour la fin de l'année sous présidence danoise. La Note Agridées/ACDV est donc publiée à un moment clé pour alimenter les réflexions européennes.

Il semble que les priorités de la Commission en la matière soient d'ordre environnemental, avec l'articulation entre bioéconomie et biodiversité notamment, et également avec l'articulation de la bioéconomie avec les ressources en biomasse.

Pour le COPA-COGECA, il est nécessaire de mettre en place une coordination politique forte au niveau européen et national entre les différents organes de gouvernance liés à la bioéconomie. D'autre part, son mécanisme de financement devrait être une priorité pour la Politique agricole commune ainsi que d'autres politiques publiques, notamment en matière de recherche-développement.

Oana NEAGU a précisé que le COPA-COGECA était un des membres de l'Alliance européenne pour la bioéconomie (EUBA) qui s'est positionnée en faveur d'une bioéconomie circulaire et résiliente. Pour elle, la production de biomasse primaire (agricole et forestière notamment) doit être mieux intégrée dans la bioéconomie.

Enfin, un autre point appuyé par le COPA-COGECA au sein de l'Alliance, et également porté par Caroline PETIGNY et Geoffroy DELVINQUIER, est la nécessité de promouvoir le caractère biosourcé des produits auprès des consommateurs, pour stimuler la demande de marché. Cette demande fait également partie des propositions de la Note co-signée par Agridées et l'ACDV.

Marie-Cécile Damave
Responsable innovations et affaires internationales